

HONORAIRES DE TRANSACTION A LA CHARGE DU VENDEUR

AU 1^{er} JANVIER 2022

PRIX DE VENTE	HONORAIRES MANDAT SIMPLE	le mandat <i>by Orpi</i>
< À 50 000 €	10 %	9,5 %
DE 50 001 À 100 000 €	7 %	6,5 %
DE 100 001 € À 150 000 €	6 %	5,5 %
DE 150 001 € À 300 000 €	5 %	4,5 %
DE 300 001 À 500 000 €	4,5 %	4 %
DE 500 001 À 800 000 €	4 %	3,5 %
> À 800 001 €	3,5 %	3 %

Montants TTC (TVA 20 %), calculés sur le montant de la transaction réalisée.

Ces honoraires comprennent l'estimation, la commercialisation du bien, l'accompagnement concernant la vente jusqu'à la signature de l'acte définitif.